Les élections professionnelles vont avoir lieu dans l’entreprise, par vote électronique, du 18 septembre (10 heures) au 28 septembre (15 heures). Vous allez élire vos représentants au Comité Social et Economique.

Les élus CSE auront la légitimité de signer en votre nom, des accords d’entreprises qui seront structurants pour l’avenir de votre entreprise et porteront votre voix auprès des dirigeants de la société. Ils veilleront à la préservation de la santé physique, mentale et aux conditions de travail dans l’entreprise.

**VOTER POUR LES CANDIDATS CFE-CGC**

C’est voter pour un programme conçu spécialement pour les Cadres, Agents de Maîtrise, Encadrants, Ingénieurs et Techniciens. Parce que vos attentes sont nos attentes.

**DANS NOS ACTIONS LA CFE S’ENGAGE à :**

- Vous Ecouter, à vous Soutenir et à vous Appuyer dans vos démarches professionnelles et personnelles dans un esprit de Responsabilité, de Transparence, de Confiance et d’Exemplarité.

- Mener des actions indépendantes et être force de propositions dans les négociations à venir.

- Garantir le respect de la législation, des textes, décrets et lois en vigueur ainsi que la préservation de nos accords d’entreprise, de notre convention collective et du maintien des grilles de salaire ETAMS.

**NOTRE PROGRAMME :**

**Basé sur les thèmes suivants que les salariés nous ont proposés et que nous allons porter tout le long de notre mandat :**

- Promouvoir un accord sur le Télétravail.

- Améliorer encore notre contrat Mutuelle pour aboutir à la création d’une Sur-Complémentaire qui permet aux salariés de diminuer leur reste à charge notamment sur l’optique et le dentaire.

- Revoir le budget activités Sociales et Culturelles en y intégrant une participation du CSE pour les inscriptions aux activités sportives et culturelles pour les enfants des salariés mais aussi une aide financière pour les voyages culturels et linguistiques proposées par les écoles, ceci dans le cadre d’une commission parascolaire.

- Veiller au respect des décisions prises par la société lors des réorganisations.

- Négocier la mise en place d’un véritable référentiel de cotation de postes et d’une GPEC qui permettent à tout salarié de se projeter dans un proche avenir proche avec de réelles perspectives d’évolution de carrière.

- Faire analyser juridiquement les propositions faites aux salariés par l’entreprise.

- Garantir l’application de l’Accord d’entreprise sur la Prévention du Stress et des risques Psychosociaux.

- Signer des accords d’Entreprise GAGNANT-GAGNANT pour les salariés.

- Etre force de proposition sur les accords et projets de négociation dans l’intérêt des salariés.

- Demander et veiller à la mise en conformité par la direction des contrats passerelles et « coup de main » pour les ETAMS suite à notre analyse juridique par nos conseils.

- Assurer et garantir la transparence sur l’utilisation des dépenses de fonctionnement, des activités et des œuvres sociales du CSE.

- Poursuivre la mise en place d’une politique de rémunération attractive.

- Veiller à l’égalité professionnelle.

- Assister, Communiquer et Informer.

Pour notre organisation Les termes : **Intégrité, Probité, Loyauté, Justice, Equité et Respect** ne sont pas que des mots, ils doivent être respectés par chacun d’entre nous et pour cela nous sommes accompagnés pour chaque signature d’accord par nos conseils juridiques et par un avocat dédié à notre section syndicale.

Nous vous garantissons ainsi le respect de la législation, des textes, décrets et lois en vigueur dans notre pays et notre entreprise.

**Pour mettre en place toutes ces actions et bien d’autres :**

**NOTRE NOUVELLE EQUIPE A BESOIN plus que jamais de votre VOTE et de votre ADHESION à ce projet. Nous pourrons ainsi avec vous travailler dans un ESPRIT de LOYAUTE et de TRANSPARENCE que nous devons à tous les salariés.**



Ugo LIPPOLIS

Délégué syndical CFE-CGC BTP AREA